

Vendredi 11 février . 16h/17h30 : Confessions en l'église de Châteauneuf  
. 18h00 : Messe en l'église de Châteauneuf

**Samedi 12 février** : . 8h30 : Messe en l'église de Châteauneuf



. **16h00 : Messe en l'église de Marigné avec célébration du SACREMENT DES MALADES**

Vous souhaitez recevoir le sacrement des malades, contactez Jacques d'USSEL au 06 29 76 72 80 – *co-voiturage possible*

**Dimanche 13 février : 6<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire**

. 10h30 : Messe en l'église de Châteauneuf

→ **MESSE DES FAMILLES**

**Tous les paroissiens sont invités : Petits et Grands**

Intention

. Madeleine GARREAU (*messe du souvenir*)



\* **PÈLERINAGE DIOCÉSAIN de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes de l'Anjou du 8 au 13 avril** pour les malades et les bien-portants, et les jeunes de 16 à 25 ans !

**A NOTER** : Tout pèlerin, même un jeune, peut devenir hospitalier au service des malades, d'avance merci pour votre service. Et Merci à ceux qui le peuvent, de bien vouloir participer par votre don, au financement du pèlerinage d'un jeune hospitalier.

**INSCRIPTIONS** : Pour les malades **avant le 15 février** et pour toutes les autres personnes **avant le 8 mars**.

→ Pour + d'infos, contacter :

- Marie Anne HUET, Champigné, 02 41 42 02 43 / 06 38 60 20 79
- Jean Claude BELOUIN, Châteauneuf, 02 41 33 91 15 / 06 73 49 45 96



'**En Quête d'Esprit**' émission de 50 min chaque dimanche 13h/14h

Thème du 16/01/22 : *Saint Vincent patron de vigneron - Le vin une histoire sacrée*

Thème du 23/01/22 : *Pourquoi l'Église défend la vie : la Bioéthique au cœur de l'actualité : avortement/IVG et fin de vie/euthanasie*

'**Les belles figures de l'Histoire**' émission de 20 min chaque samedi à 13h

Thème du 22/01/22 : *Saint François de Sales*, suivi d'une seconde émission en rediffusion : *Saint Rémi*

↳ **ÉMISSIONS RELIGIEUSES sur la chaîne TV gratuit CNEWS (la 16)**

Les rediffusions peuvent être regardées depuis notre site internet : *'paroisse sainte claire entre Mayenne et Sarthe' (toutes depuis leur création)*

Vous souhaitez confier une intention de messe – **Permanences** :

. **Châteauneuf** : Lundi et Vendredi de 10h à 12h - 13 rue des Fontaines - 02 41 69 84 89

. **Champigné** : Mardi de 10h à 12h - 14 rue du Chanoine Pineau - 02 41 42 01 65

. **Morannes** : Jeudi de 10h30 à 11h30 - Église (*Sacristie*)

Courriel : paroissesainteclaire49@orange.fr

Site : <https://sainteclaireentremayenneetsarthe.diocese49.org/>



**Paroisse Sainte Claire  
entre Mayenne & Sarthe**

- Doyenné des Trois Rivières -

**FEUILLE PAROISSIALE  
du 30 janvier au 13 février 2022**

## L'avortement est un homicide



La récente élection à la présidence du parlement européen (le mardi 18 janvier 2022) de la maltaise Roberta Metsola a été parasitée par tous ceux qui lui reprochaient d'être "une farouche opposante" à l'avortement.

Ce reproche est également adressé aux quelques pays, comme Malte ou la Pologne, qui ne reconnaissent pas ou limitent le "droit" à l'avortement. Quant au président Macron, dans son discours inaugural à la présidence française de l'Europe, il a promis aux députés européens de faire inscrire l'avortement dans la charte européenne des droits fondamentaux. Il travaille également en France avec son groupe parlementaire à faire voter avant la fin février (fin de la session parlementaire) l'allongement du délai d'avortement qui passerait ainsi de douze à quatorze semaines (loi Gaillot).

Face à toutes ces attaques contre la vie de l'enfant à naître, il faut réagir. C'est ce que fait chaque année le mouvement **La marche pour la vie** en manifestant dans la rue son opposition à l'avortement. La 15<sup>e</sup> édition de cette Marche a eu lieu à Paris le dimanche 16 janvier.

Cessons de trouver des excuses à ces atteintes à la vie humaine. Redisons que la destruction de l'embryon n'est pas une alternative à la contraception. Affirmons clairement que le corps de l'embryon est tout à fait distinct du corps de sa mère et donc que celle-ci ne peut en disposer comme de son propre corps. Dénions au pouvoir politique la moindre légitimité à octroyer à quiconque le droit de vie et de mort sur l'embryon et le fœtus humain.

L'avortement, ou l'interruption volontaire de grossesse (IVG), quel que soit le nom de cet acte chirurgical violent et homicide, n'est pas un acte thérapeutique car : la fécondité n'est pas une maladie ; la gestation n'est pas un état maladif ; l'embryon humain n'est pas un agresseur pathogène. Prétendre le contraire est absurde. Comme il est absurde de parler d'orthogénie (de bonne reproduction) quand les centres ainsi qualifiés organisent la destruction de vies humaines en gestation.

Le pape François a dit une fois que recourir à des médecins pour pratiquer des avortements revenait "à faire appel à des tueurs à gage". Car ces médecins trahissent le serment d'Hippocrate (médecin du 4<sup>e</sup> siècle) qu'ils ont prêté à la fin de leurs études et qui interdit de pratiquer l'avortement.

Dans le Catéchisme de l'Église catholique, l'avortement est abordé dans l'article sur le 5<sup>e</sup> commandement : **Tu ne tueras pas**. Il commence ainsi : « *La vie humaine doit être respectée et protégée de manière absolue depuis le moment de la conception. Dès le premier moment de son existence, l'être humain doit se voir reconnaître les droits de la personne, parmi lesquels le droit inviolable de tout être innocent à la vie.* » (n°2270)

Il cite ensuite le concile Vatican II où il est écrit que : « ...l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables. » (Gaudium et spes 51,3).

Le chrétien qui procure ou pratique un avortement (médecin, chirurgien) ou qui y collabore (infirmier(e)s) est excommunié (exclu de l'Église) du fait même de l'acte qu'il accomplit. « L'Église n'entend pas ainsi restreindre le champ de la miséricorde. Elle manifeste la gravité du crime commis, le dommage irréparable causé à l'innocent mis à mort, à ses parents et à toute la société. » (CEC n°2272)

En cette période électorale, qui précède l'élection présidentielle, chaque chrétien catholique doit garder à l'esprit la protection de l'enfant à naître, et se demander quel est le candidat le plus respectueux de la vie humaine. Devant Dieu et sa conscience, il ne peut éluder cette question !

Abbé Henri de Kersabiec, curé.

## ~ AGENDA ~

### **RENCONTRE DES CORRESPONDANTS DES RELAIS**

Mardi 1<sup>er</sup> fév. : 14h30/16h30, à la salle paroissiale (près de l'église), à Châteauneuf.

### **RENCONTRE EAP :**

. Vendredi 4 fév. : 9h30 à la Maison Paroissiale à Châteauneuf

### **RENCONTRE PRÉPARATION AU BAPTÊME**

. Vendredi 4 fév. : 20h30 salle paroissiale près de l'église à Châteauneuf

### **RENCONTRE Caté et Éveil à la Foi : Dimanche 13 février**

. Caté : 9h30/10h30 salle paroissiale près de l'église à Châteauneuf

. Éveil à la Foi : RDV à 10h15 dans l'église à Châteauneuf

→ Les enfants participeront à la messe des familles (cf : page 4)



### **RENCONTRE SYNODE SUR LA SYNODALITÉ : Chacun est invité !**

. Mercredi 16 fév. : 18h Rencontre salle paroissiale à Châteauneuf (près de l'église) avec Henri Séchet *diacre*, pour évoquer l'appel du pape et la lettre de notre évêque

### **MESSE et SACREMENT DES MALADES** : Samedi 12 février → au dos page 4

**Pour mémoire : le Sacrement des malades est donné** à une personne en souffrance, à la veille d'une opération, ou atteint d'une maladie grave. Elle est heureuse de recevoir la force de Jésus-Christ pour mieux vivre ce moment difficile.

### **Nous recommandons à vos prières :**

- . M<sup>me</sup> Marie-Louise PLANCHENAU, 90 ans, sépulture le 18 janvier à Champigné
- . M<sup>me</sup> Bernadette CERIZIER, 93 ans, sépulture le 19 janvier à Miré
- . Mr Francis PLANTÉ, 91 ans, sépulture le 20 janvier à Sceaux d'Anjou
- . Mr Bernard ANIS, 99 ans, sépulture le 20 janvier à Morannes
- . Mr Louis BODEREAU, 87 ans, sépulture le 22 janvier à Miré
- . Mr Eugène MARTIN, 84 ans, sépulture le 26 janvier à Marigné
- . Mr Georges HUART, 93 ans, sépulture le 26 janvier à Soeudres
- . Mr Gérard VIGNAIS, 82 ans, sépulture le 27 janvier à Sceaux d'Anjou
- . M<sup>me</sup> Marie-Thérèse LEOST, 89 ans, sépulture le 28 janvier à Marigné



## ~ CÉLÉBRATIONS ~

Vendredi 28 janv. . 16h/17h30 : Confessions en l'église de Châteauneuf  
. 18h00 : Messe en l'église de Châteauneuf

**Samedi 29 janv.** . 8h30 : Messe en l'église de Châteauneuf  
. 18h00 : Messe en l'église de Chemiré s/S

### **Dimanche 30 janv. : 4<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire**

. 10h30 : Messe en l'église de Châteauneuf

Intentions

- . Louis et Agnès CHAUVEAU
- . Mr et M<sup>me</sup> THARREAU Paul et Marie-Louise, et leur petit-fils Sylvain
- . Mr et M<sup>me</sup> PÉAN Francis et Bernadette
- . Mr Jean-Yves HUET et sa Famille, Vivants et Défunts des Familles HUET-LAVENIER



Mardi 1<sup>er</sup> février . 11h00 : Messe à la maison de retraite de Châteauneuf  
. 18h00 : Messe en l'église de Marigné

### **Mercredi 2 février : FÊTE DE LA PRÉSENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE**

- . 10h30 : **Messe en l'église de Champigné**
- . 18h00 : PAS de Messe en l'église de Morannes

Vendredi 4 février . 16h/17h30 : Confessions en l'église de Châteauneuf  
. 18h00 : Messe en l'église de Châteauneuf

### **Samedi 5 février** . 8h30 : Messe en l'église de Châteauneuf

. 18h00 : Messe en l'église de Contigné

Intentions

- . Gustave ROUSSEAU et l'abbé Jean RÉVEILLIÈRE
- . Pierre GOUFFIER
- . Albert MIGNOT et sa Famille
- . Pour un Défunct et sa Famille

### **Dimanche 6 février : 5<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire**

. 10h30 : Messe en l'église de Champigné

Intentions

- . Mr Maurice de MOULINS, son épouse Marie-Thérèse, et tous les membres de la Famille de MOULINS
- . Jean-Louis BOURY, Vivants et Défunts de sa Famille et Amis.
- . L'abbé Hubert JUBIN

. 11h45 : Baptême en l'église de Champigné de : Cléo BOUTET

. 15h/17h : **Exposition et Adoration du Saint Sacrement**

en l'église de Châteauneuf

→ *Prière silencieuse. Possibilité de se confesser*



Mardi 8 février . 11h00 : Messe à la maison de retraite de Miré

. 18h00 : Messe en l'église de Marigné

Mercredi 9 février . 18h00 : Messe en l'église de Morannes

